



Affiliée à la FFRP
Sous le N° 05368



FFRP
64, rue du Dessous des Berges
75013, Paris

PROCEDURE D'ADHESION 2022-2023

- Remplir le bulletin d'adhésion
- Choisir le montant de la licence qui vous convient
- Ne pas oublier de compléter la partie concernant les mentions légales relatives à la CNIL et au RGPD
- Ne pas omettre l'adhésion obligatoire à l'association de 10€
- Faire remplir par votre médecin traitant le certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique sportive
- Renvoyer le dossier complet accompagné du règlement à notre secrétariat
- **Remplir la fiche individuelle médicale et la conserver impérativement dans votre sac**

Secrétaire : Annie-Claude Dappelo
3, la Ruelle
39170 Ravilloles

PS : Pour tous renseignements, Tel : 03 84 42 16 64 ou 06 71 88 04 90

Informations et tarifs licences (saison 2022 / 2023)

Le club « Les Godillots du Plateau » ayant choisi, dès son affiliation, de souscrire au contrat fédéral d'assurance, chaque adhérent pratiquant ou voulant assumer des responsabilités électives doit obligatoirement souscrire une licence avec assurance responsabilité civile ou une assurance responsabilité civile et accidents corporels pour les activités de marche et randonnée ainsi que les sports de nature.

Lors de votre inscription en tant que pratiquant (adhésion / renouvellement) au sein d'un club affilié à la FFRandonnée, vous devez régler votre cotisation annuelle au club ou à l'association sportive, et votre licence fédérale avec assurance.

Pour cela le choix vous sera proposé entre 3 formules individuelles, ou 3 formules familiales (possible à partir de 2 personnes) dès lors que vous êtes adhérent randonneur.

Explications :

A/ Vous êtes la seule personne de la famille à vouloir pratiquer la randonnée.

1^o - Vous choisissez la licence IRA qui comprend une assurance RC (Responsabilité Civile) et une assurance AC (Accident Corporel). Elle vous permet de pratiquer la randonnée pédestre, en raquettes, le ski de fond, etc ...

2^o - Vous choisissez la licence IMPN qui comprend une assurance RC (Responsabilité Civile) et une assurance AC (Accident Corporel). Elle vous permet, en plus, de pratiquer la randonnée sur glacier, le ski alpin, les sports nautiques, etc.,,

B/ Vous êtes une personne seule avec des enfants ou petits-enfants, et vous voulez pratiquer la randonnée.

- Vous choisissez la licence FRAMP qui comprend une assurance RC (Responsabilité Civile) et une assurance AC (Accident Corporel). Elle vous permet de pratiquer la randonnée pédestre, en raquettes, le ski de fond, etc. Elle vous couvre, ainsi que vos enfants (ou petits enfants).

C/ Vous êtes un couple (Conjoint ou concubin notoire ou partenaire pacsé) avec des enfants, et vous voulez pratiquer la randonnée.

1^o Vous choisissez la licence FRA qui comprend une assurance RC (Responsabilité Civile) et une assurance AC (Accident Corporel). Elle vous permet de pratiquer la randonnée pédestre, en raquettes, le ski de fond, etc. Elle vous couvre, ainsi que vos enfants (ou petits enfants).

2^o Vous choisissez la licence FMPN qui comprend une assurance RC (Responsabilité Civile) et une assurance AC (Accident Corporel). Elle vous permet, en plus, de pratiquer la randonnée sur glacier, le ski alpin, les sports nautiques, etc. Elle vous couvre, ainsi que vos enfants (ou petits enfants).

ATTENTION : concernant les enfants et petits-enfants, il s'agit des

- Enfants mineurs, y compris ceux confiés par l'ASE, et enfants majeurs sous tutelle vivant sous le même toit que leurs parents ;
- Enfants majeurs de moins de 25 ans fiscalement à charge de leurs parents et vivant sous le même toit que leurs parents ;

- Petits-enfants mineurs et majeurs de moins de 25 ans, fiscalement à charge de leurs parents et vivant sous le même toit que leurs parents. Une autorisation parentale est nécessaire si la licence est souscrite par des parents autres que ceux titulaires de l'autorité familiale ;

D / Vous êtes simple adhérent Non Praticant (qui ne pratique pas la randonnée au sein du club ni en famille). Vous souhaitez toutefois prendre des responsabilités fédérales ou au sein du club :

1^o - Vous êtes déjà couvert par l'une des licences familiales ci-dessus (§ C) car votre conjoint, ou votre parent, est pratiquant ;

2^o - Vous devez obligatoirement souscrire la licence IRAANP (licence Associative Non Praticant). Cette licence liée au contrat fédéral d'assurance permet de couvrir tous les risques encourus lors des activités (balisage compris) auxquelles vous assistez ou participez activement en tant que bénévole. Elle vous couvre également lors de vos activités au cours d'un mandat d'administrateur. Ceci permet également à l'association d'être assurée en toutes circonstances (randonnées, balisage, autres activités non sportives) pour les risques encourus (le N^o de licence étant systématiquement demandé en cas de déclaration d'accident).

Le choix du type de licence est du ressort de chaque adhérent en fonction du montant des licences proposées. Vous trouverez ci-dessous les tarifs des licences proposées au sein du club des Godillots du Plateau pour la saison 2022/2023 :

Types de licences proposées	Part licence	Dont part assurance	Prix total licence	Avec revue Passion Rando
INDIVIDUELLES				
IRA (Individuelle avec Responsabilité Civile et Accidents Corporels)	25,40 €	2,60 €	28,00 €	36,00 €
IMP (Individuelle Multiloisirs Pleine Nature)		12,60 €	38,00 €	46,00 €
IRA-ANP Licence Associative individuelle <u>Non Praticant</u> (Responsabilité Civile et Accidents Corporels)		1,30 €	26,70 €	34,70 €
FAMILIALES				
FRA (Familiale avec Responsabilité Civile et Accidents Corporels)	50,80 €	5,00 €	55,80 €	63,80 €
FMP (Familiale Multiloisirs Pleine Nature)		25,00 €	75,80 €	83,80 €
FRAMP (Licence Familiale <u>Mono Parentale</u> avec Responsabilité Civile et Accidents Corporels)	26,80 €	4,80€	31,60 €	39,80 €

*Hors sur-cotisation départementale

NB :

- Tout règlement pour la souscription d'une licence est intégralement reversé à la FFRP.
- Le montant de l'abonnement à la revue Passion Rando 10,00 €) s'ajoute au montant total de la licence choisie.

- ⇒ **Vous ne souhaitez pas prendre une licence, mais vous voulez rester adhérent actif. Vous pouvez prendre une cotisation/assurance associative (voir Procédure adhésion association).**



ADHESION AVEC LICENCE / ASSURANCE



AU CLUB DES "GODILLOTS DU PLATEAU" - SAISON 2022 /20223

Je soussigné(e)

Nom Prénom :

Date de naissance :

Téléphone fixe : Mobile :

Adresse e-mail (obligatoire) : @

Adresse :

Code Postal : Ville :

Demande à adhérer au Club de randonnée pédestre des Godillots du Plateau, fédéré sous le numéro 5368.

λ Adhésion **obligatoire** à l'Association :10,00 € (décision AG 29/05/21)

λ Je choisis l'une des licences **obligatoires** ci-dessous pour randonner ou participer à l'organisation du club (cocher la case de votre choix)

Individuelle IRA :	28 € (dont 2,60 € assurance) <input type="checkbox"/>	Familiale FRA :	55,80 € (dont 5 € assurance) <input type="checkbox"/>
Individuelle IMPN :	38 € (dont 12,60 € assurance) <input type="checkbox"/>	Familiale FMPN :	75,80 € (dont 25 € assurance) <input type="checkbox"/>
Individuelle IRA ANP :	26,70 € (dont 1,3 € assurance) <input type="checkbox"/>	FRAMP :	31,60 € (dont 4,80 € assurance) <input type="checkbox"/>

Si licence familiale, indiquez **chaque membre** ci-dessous et voir plus bas pour le certificat médical.

Prénom	Nom	Date de naissance
--------	-----	-------------------

λ Abonnement au magazine "Passion Rando" [4 numéros/an = 10 €] (cocher la case de votre choix et ajouter, le cas échéant, 10 € à votre règlement).

OUI NON

↪ **J'ai noté** que le code du sport fait obligation aux associations d'une fédération sportive d'assurer leur Responsabilité Civile et celle de leurs adhérents et de délivrer une licence à tous les membres randonneurs. Je reconnais qu'outre cette garantie qui me sera acquise, il m'a été proposé des formules d'assurances facultatives pour couvrir mes propres accidents corporels.

↪ **Je reconnais** avoir connaissance des formalités à accomplir en cas de sinistre (celles-ci figurent au dos de ma carte licence).

↪ **Je déclare** être en bonne condition physique, ne pas suivre de traitement médical pouvant m'interdire la randonnée pédestre, notamment en montagne, et m'engage également à **être convenablement équipé pour les activités auxquelles je participerai**. La fourniture d'un certificat médical est obligatoire **pour une première adhésion**. Il restera valable 3 ans. Pour les personnes âgées de plus de 70 ans, celui-ci sera préconisé tous les ans. Pour les licences familiales, **chaque membre** doit fournir un certificat médical. La famille a la possibilité de déclarer **les enfants majeurs** (jusque 25 ans) vivant au foyer et fiscalement à charge, ainsi que **les petits-enfants**.

↪ **Pour un renouvellement de licence, le certificat médical préalablement fourni reste toujours valable s'il date de moins de 3 ans.**

Mentions légales relatives à la CNIL et au RGPD :

Sauf refus de votre part, les données recueillies feront l'objet d'un traitement automatisé par Les Godillots du Plateau (comme par la FFRP après votre prise de licence) et seront utilisées pour les besoins de la gestion interne du club et de la FFRP.

Je soussigné(e) :

Accepte que mes données personnelles, N° de téléphone (fixe et portable), adresse postale et mail soient conservés par le club et utilisés par la FFRandonnée pour les besoins du traitement de mon inscription, pour des besoins d'informations diverses liées à la vie du club, durant cette saison sportive dans le strict cadre de leur gestion interne et sans transmission à des organismes tiers. Sur demande écrite, ces données seront effacées à tout moment ou lorsque je quitterai le club.

Reconnais avoir été informé(e) du droit à l'image pour le site internet de l'association et donne mon accord durant cette saison sportive. Je reste libre de faire retirer tout document photographique de la publication à tout moment.

Déclare devenir membre de l'association Les Godillots du Plateau et de la FFRP et, avoir pris connaissance des conditions ci-dessus, des informations fournies sur ce bulletin, des statuts et du règlement intérieur que je m'engage à respecter. Ainsi qu'à me conformer, d'une manière générale, à toutes les consignes qui me seront données par l'encadrant lors de chaque sortie organisée par le club.

Fait à, le

Signature, précédée de la mention "Lu et approuvé"

Adhésion à remettre à : Annie- Claude DAPPELO
3, Impasse Ruelle 39170 RAVILLOLES
Tel : 0384421664
Mail : godillotsjura39@gmail.com

Certificat médical

Pièces jointes (à cocher)

Règlement

NB : IRA = ind avec RC + AC ; IMPN ou FMPN : ind ou familiale avec RC+ AC ; IRA ANP : ind Associative Non Praticant (RC + AC) ; FRAMP : familiale Monoparentale (RC + AC)

Certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique sportive
 Modèle 2019/2020 proposé par la commission médicale de la FFRandonnée

Le à

Je soussigné(e) Dr déclare avoir examiné

Mme / M âgé(e) de
 et n'avoir pas constaté, à ce jour, de signe clinique ni d'antécédent personnel contre-
 indiquant la pratique de (cocher les cases voir définition des pratiques au verso)

Randonnée pédestre	<input type="radio"/> en compétition (= Rando Challenge®) <input type="radio"/> hors compétition
Longe-côte/ Marche Aquatique	<input type="radio"/> en compétition <input type="radio"/> hors compétition
Marche d'endurance	<input type="radio"/> en compétition <input type="radio"/> hors compétition
Marche Nordique	<input type="radio"/> en compétition <input type="radio"/> hors compétition
Rando Santé ®	<input type="radio"/> hors compétition
Raquette à Neige	<input type="radio"/> hors compétition

Cher Confrère, Chère Consoeur
 Pour permettre à nos animateurs de mieux encadrer le pratiquant, nous vous demandons d'ajouter les
 conseils suivants **si vous le jugez pertinent**

Altitude à ne pas dépasser :
 Fréquence cardiaque à ne pas dépasser :
 Dénivelé horaire à ne pas dépasser (mètres/heure) :
 Abstention de la pratique lors des pics polliniques et/ou polluants : oui / non

Avec nos remerciements confraternels
La commission médicale de la FFRandonnée

TAMPON

SIGNATURE

Nombre de cases cochées :

LE CERTIFICAT MEDICAL D'ABSENCE DE CONTRE INDICATION, LE CACI

- Règles applicables (loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016) pour toute pratique en club ou individuelle dans le cadre de la FFRandonnée à compter du 1^{er} septembre 2017 **quels que soient votre âge et la ou les disciplines pratiquées** :
- **Première prise de licence** Pour toute première prise de licence, un certificat médical d'absence de contre-indication à l'activité sportive pratiquée, daté de moins d'un an au jour de la prise de licence, doit être fourni par le pratiquant. Sa durée de validité est maintenant de 3 saisons sportives consécutives, sous certaines conditions.
- **Renouvellement de licence** Durant la nouvelle période de validité de 3 saisons sportives du certificat médical, lors de chaque renouvellement de licence, le pratiquant doit répondre à un questionnaire de santé.
 - Si l'atteste répond « NON » à toutes les questions, il est dispensé de présentation d'un certificat médical.
 - Si il répond « OUI » à au moins une des questions, ou s'il refuse d'y répondre, il doit présenter à son club un certificat médical datant de moins d'un an au jour de la prise de licence.
- **Pratique en compétition** Attention, pour pratiquer le Rando Challenge®, le longe-côte, la marche nordique ou la marche d'endurance en compétition, **le certificat médical doit mentionner l'absence de contre-indication à la pratique en compétition**. Sa validité est également de 3 saisons sportives consécutives.

	RANDONNEE PEDESTRE : Déplacement pédestre sur itinéraire balisé ou non, en plaine ou en montagne sans limitation d'altitude, kilométrage et dénivelé variable, à la demi-journée, journée ou itinérance sur plusieurs jours en autonomie ou non.
	RANDO SANTE® : Pratique adaptée aux publics diminués temporairement ou durablement. Ces sorties régulières sont courtes, lentes, faciles et conviviales. Vitesse moyenne 2 km/h, arrêts inclus, environ 6 km, selon les possibilités des participants.
	MARCHE NORDIQUE : Dynamique, la marche nordique utilise des bâtons spécifiques pour augmenter la propulsion grâce à l'action vigoureuse (en poussée vers l'arrière) des membres supérieurs et des épaules. Alliant effort en endurance et en résistance, elle se pratique en séance de 1 à 2 heures à allure soutenue (environ 5km/h).
	LONGE-COTE / MARCHE AQUATIQUE : Consiste à marcher dans l'eau (de mer ou douce) en immersion, avec de l'eau entre le nombril et les aisselles, avec ou sans ustensiles de propulsion, sur un itinéraire adapté et reconnu par un animateur diplômé dans différentes conditions de mer et de météo. Elle allie effort en endurance et en résistance, en condition thermique parfois exigeante, en séance de 1 à 2 heures. Elle se pratique en loisir et en compétition sur des distances de : 100 m, 400 m, 1000 m et plus. Les chaussures/chaussons sont obligatoires, la combinaison néoprène est facultative.
	RAQUETTES A NEIGE : Déplacement en milieu enneigé, ce sport d'hiver, de loisir sous différentes formes : randonnée de quelques heures, à la journée, trek hivernal. Pas de limite théorique d'altitude.
	RANDO CHALLENGE® : Epreuve par équipes sollicitant : techniques d'orientation, sens de l'observation, régularité de l'allure. Le déplacement se fait à 4km/h sur une distance de 15 à 20 km.
	MARCHE D'ENDURANCE (type AUDAX®) : Epreuve d'endurance en équipe où tous les membres du groupe parcourent des distances de 25, 50, 75, 100, 125 ou 150 km sur route, chemin carrossable ou sentier, à une vitesse constante de 6 km/h.



Infos protection des données – Godillots du Plateau

Protection des données personnelles

Les données collectées dans la fiche d'inscription sont nécessaires pour l'activité de l'association et pour garantir la sécurité de la pratique sportive. Les administrateurs dirigeants, ainsi que les responsables des randonnées et du balisage de l'association sportive « Les Godillots du Plateau » ont accès à vos données dans le cadre de leurs missions respectives. En outre, certaines de vos données seront transmises à la fédération compétente pour l'établissement de votre licence ou utilisées pour l'engagement des adhérents en formation. En aucun cas vos données ne sont utilisées à des fins commerciales. Vos informations personnelles seront conservées aussi longtemps que nécessaire au regard des buts poursuivis (suivi et gestion des adhérents) ou imposée en vertu d'une disposition légale ou réglementaire.

Droit d'accès et de rectification :

Vous pouvez, conformément au Règlement Européen sur la Protection des Données Personnelles (RGPD), en vigueur depuis le 25/05/2018, avoir accès aux données vous concernant ; vous pouvez demander leur rectification et leur suppression. Ces démarches s'effectuent auprès du secrétariat de l'association.

Pour ce faire, joindre Mme Annie-Claude DAPPELO :

3, Impasse Ruelle 39170 RAVILLOLES

Tel : 0384421664

Mail : godillotsjura39@gmail.com

ASSOCIATION SPORTIVE LES GODILLOTS DU PLATEAU

E N MAIRIE - BP 50 – 39170 COTEAUX DU LIZON – France

Site web : www.godillotsduplateau.fr

E mail : godillotsjura39@gmail.com

ENTREPRISE ET ETABLISSEMENT ACTIFS AU REPERTOIRE SIRENE DEPUIS LE 7/ 03/ 2006

RNA : W393000386 - SIREN : 799 584 966 – SIRET : 799 584 966 00011 - CODE NAF/APE : 8551Z

CATEGORIE JURIDIQUE : 9220 - N° AFFILIATION FFRP : 05368 – APPARTENANCE AU CHAMP ESS

FICHE INDIVIDUELLE SANTE

Cette fiche est **STRICTEMENT** individuelle et n'a pas à être divulguée. Gardez-là précieusement dans votre sac à dos, d'une manière facilement accessible afin que les premiers secours puissent y avoir recours en cas de besoin.

NOM	
PRENOM	
Date de Naissance	
Adresse	

Personnes à prévenir

	1 ^{ère} personne	2 ^{ème} personne
NOM		
PRENOM		
TELEPHONE		
Lien de parenté		

Mon médecin traitant

NOM	
Numéro de téléphone	

Mes médicaments habituels (joindre copie de l'ordonnance en cours de validité)

Anti coagulants (préciser)	
Anti diabétiques (préciser)	
Anti asthmatiques (préciser)	
Anti épileptiques (préciser)	
Autres (préciser)	

Antécédents

Cardio-vasculaires	OUI	NON
Coronaropathies (stents)	OUI	NON
Infarctus	OUI	NON
Autres (préciser)		

Prévenir l'animateur devant tout signe anormal survenant au cours de la randonnée :

- Douleurs ou gêne dans la poitrine
- Essoufflement anormal pendant l'effort
- Palpitations cardiaques à l'effort
- Malaise à l'effort ou après
- Fatigue soudaine, nausées
- Troubles de la vision, de la parole